

Participation Abonnement Sportif

17-09-2011

PARTICIPATION ABONNEMENT SPORTIF

Cette année encore , l'Association Sportive de la C.P.A.M., vous propose de participer à votre abonnement annuel sportif.

SOMME ATTRIBUEE =

30 EUROS PAR FAMILLE (l'agent, ou le conjoint ou l'enfant)

CONDITIONS D'ATTRIBUTION =

Envoyer entre le 1 Septembre 2011 et le 31 Août 2012 une facture attestant de l'abonnement sportif comportant le prix payé et le nom et prénom du concerné , auprès de :

Laurence GESTIN, Plate forme téléphonique

Sportivement vôtre